

telle possibilité n'ait pas été écartée... L'Union soviétique a paru s'intéresser au projet d'une conférence de Genève. Toutefois, elle n'a pas fait de proposition particulière, comme certains l'ont cru, et elle a, par la suite, clairement indiqué par l'intermédiaire de son ambassadeur aux Nations Unies que la convocation d'une telle conférence est irréaliste à l'heure actuelle. Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, M. Keith Holyoake, a aussi recommandé la tenue d'une nouvelle conférence sur l'Indochine. Personne n'a cependant fait de proposition concrète et, d'après nos propres rapports, nous avons conclu qu'il n'y a pas entente entre les parties les plus directement intéressées pour la tenue d'une conférence à Genève.

On tente de réunir les pays asiatiques à Djakarta les 11 et 12 mai... .

Bien que le Canada n'ait pas été invité à y assister, nous nous y intéressons vivement puisque cela constitue un effort de la part de ces pays-là pour s'entendre sur la situation au Cambodge et faire des propositions aux parties en cause.

On a suggéré que le Canada devrait saisir les Nations Unies de la question cambodgienne. En fait, le Gouvernement du Cambodge peut le faire lui-même, et il a d'ailleurs signalé cette situation aux Nations Unies. Jusqu'ici, cependant, il n'a pas demandé une réunion du Conseil de sécurité. Si, en fait, les Cambodgiens croient qu'on les a envahis, nonobstant l'opinion exprimée par le président Nixon, ils peuvent certainement saisir le Conseil de sécurité de cette affaire.

Il est aussi difficile que jamais de traiter aux Nations Unies la situation dans le Sud-Est asiatique. Plusieurs des parties en cause ne sont pas membres de l'ONU. Ni le Vietnam du Nord ni le Vietnam du Sud, comme l'a dit un député de la Chambre, n'y sont représentés, et, comme on le sait, c'est la République de Chine, et non la République populaire, qui occupe le siège de la Chine. En outre, — et je le signale à la Chambre —, l'élément communiste du conflit a toujours vigoureusement rejeté la compétence des Nations Unies en ce qui concerne la guerre du Vietnam...

Il est difficile dans ces conditions de trouver que c'est ce qu'on aurait de mieux à faire aujourd'hui, à cause de l'opposition manifestée par une des parties au conflit. Pour le moment, il y a peu d'espoir que le Conseil de sécurité soit saisi de la situation au Cambodge, mais on pourrait peut-être avoir recours à d'autres mécanismes des Nations Unies.

Je repousse cette suggestion. Dans le passé, l'envoi par le secrétaire général d'un représentant personnel aux régions agitées s'est révélé utile. A mon avis, une telle intervention serait probablement aussi utile à l'heure actuelle. Au fond, tous ces efforts ne porteront leurs fruits que lorsque les différentes parties consentiront à négocier. Tant que les parties ne seront pas disposées à étudier le contentieux, une conférence du genre de celle de Genève ou quelque autre formule ne peuvent pas leur être imposées. Dès qu'une lueur d'espoir pointerait à cet égard, le Canada et, en vérité, les autres gouvernements intéressés pourront faire un apport utile. Entre-temps, nous devons nous borner à presser les parties d'ouvrir le dialogue. Mais imaginer que des pays non impliqués dans le conflit pourront le régler c'est, de toute évidence, manquer de réalisme. Il faut la volonté de négocier; il faut la volonté de s'entendre. Dans le cas présent, je puis assurer la Chambre que le Gouvernement canadien souhaite vivement que ces heures terribles que connaît l'Indochine prendront fin dans le plus court délai. Nous ne négligerons aucun effort....